



la lettre So'EAU

L'ACTUALITÉ DE VOTRE SERVICE DE L'EAU POTABLE

ÉDITO

VOTRE RESSOURCE LOCALE AU QUOTIDIEN

Fournir une eau de qualité irréprochable, en permanence et veiller à son juste prix, telles sont les missions assurées par le SICASIL au quotidien.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, So'EAU assure la gestion de l'eau potable. Cette société dédiée a été créée pour l'exécution du nouveau contrat de délégation de service public de l'eau potable. Elle est pilotée par Suez Eau France, entreprise retenue par le SICASIL au terme d'une procédure de mise en concurrence, non seulement sur des critères de prix mais aussi de développement durable et d'innovation. So'EAU, composée de 40 collaborateurs assure désormais la production et la distribution de l'eau potable jusqu'à votre compteur d'eau.

Effectif depuis le 1^{er} janvier 2023 pour la commune de Théoule-sur-Mer pour une durée de 9 ans et au 1^{er} janvier 2024 pour les communes de Auribeau-sur-Siagne, Cannes, La Roquette-sur-Siagne, Le Cannet, Mougins, Pégomas, Vallauris-Golfe Juan, ce nouveau contrat court jusqu'au 31 décembre 2031.

Cet accord garantit une facture stable pour les usagers et des améliorations continues des infrastructures et de la qualité du service. Avec une population qui croit fortement en période estivale et l'impact du dérèglement climatique, le bassin cannois doit faire face à des enjeux majeurs de préservation de la ressource en eau tout en conservant l'attractivité économique et touristique de son territoire.

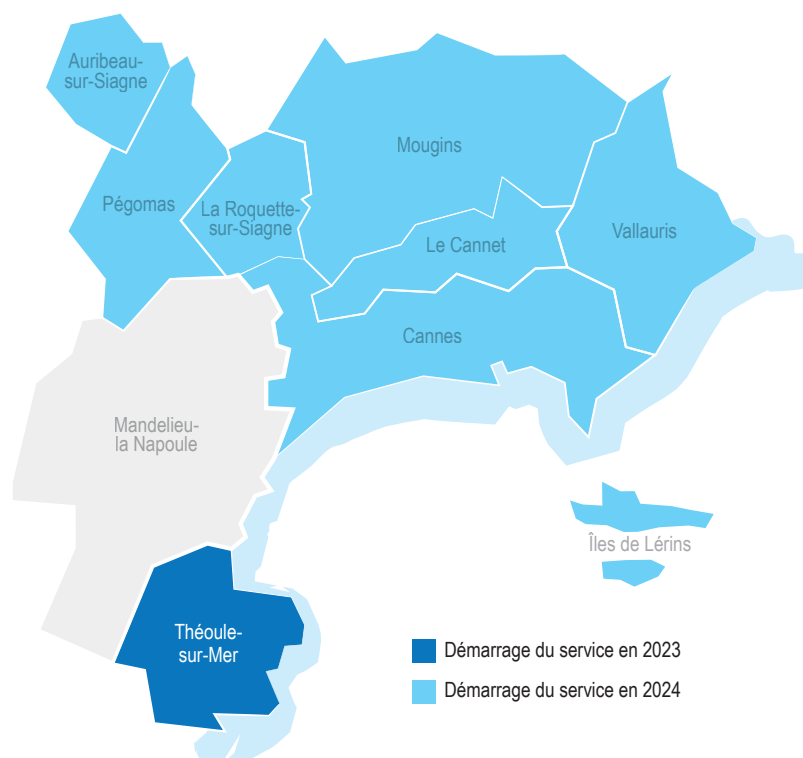
L'eau alimentant le territoire du SICASIL provient des canaux de la Siagne et du Loup, ainsi que du lac de Saint-Cassien pendant la période estivale. La préservation

de ces ressources essentielles reste au cœur de notre action. Ainsi, le nouveau contrat permettra de pérenniser la sécurisation de la ressource en eau et de poursuivre la réalisation des économies d'eau au niveau du service.

So'EAU sera également le premier service d'eau en France et dans le monde à bénéficier de la labellisation Aquacert qui reconnaît les démarches d'excellence et de très haute qualité dans le domaine de l'eau potable.

So'EAU traduit ainsi la mobilisation des compétences et des moyens nécessaires à un service innovant pour une ressource en eau sécurisée.

Jean-Michel SAUVAGE
Président du SICASIL



So'EAU C'EST...

-  **8 communes desservies**
-  **182 653 habitants permanents**
-  **320 000 habitants en saison**
-  **1 035 kilomètres de réseau**
-  **6 usines de production**
-  **70 réservoirs de stockage**
-  **40 collaborateurs passionnés**



So'EAU
par nature



COMMENT RÉGLER MA FACTURE ?

Pour rappel, pour des raisons liées à réglementation bancaire, les autorisations de mensualisations et de prélèvements automatiques n'ont pas été automatiquement transférées. Vous devez faire la démarche de remettre en place vos modes de paiement habituels.

Vous pouvez régler dès maintenant cette facture via votre compte en ligne :

- Par prélèvement : ce mode de paiement est recommandé pour sa simplicité et vous pouvez ainsi vous mensualiser,
- Par carte bleue en appelant le numéro dédié 0800 946 408 ou sur votre compte en ligne : so-eau.toutsurmoneau.fr,
- Par chèque ou TIP (voir consignes au dos de la facture).

TOUT SAVOIR SUR MON COMPTE EN LIGNE

- Vous conservez vos identifiants habituels pour vous connecter à votre espace client.
- Votre nouveau contrat est directement accessible.
- Vous pouvez accéder aux données de votre précédent contrat (factures, etc) dans le menu « Contrat ».
- Vous pourrez consulter le règlement du service So'EAU.
- Si vous disposiez de l'e-facture, vous pouvez la remettre en place sur votre compte en ligne.
- Bon à savoir : vous pouvez désormais vous abonner, résilier votre contrat et demander une remise sur fuite directement sur votre compte en ligne.

ZOOM SUR

Une seule facture en 2023

Exceptionnellement pour 2023, une seule facture va vous être adressée.

Cette facture de novembre comprendra :

- L'abonnement pour les 2 semestres 2023 ainsi que pour le 1^{er} semestre 2024
- Votre consommation relevée ou télérelevée pour l'année 2023.

Et pour 2024 ?

Dès 2024, le rythme sera de 2 factures par an : une, au printemps, basée sur une estimation et une à l'automne basée sur la relève ou la télérelève de votre compteur.

NOUS JOINDRE



Par téléphone 0977 408 408

Du lundi au vendredi de 8 à 19h
et le samedi de 8h à 13h



Urgences techniques

**24h/24 :
0977 401 137**



Accueil

836 chemin de la Plaine 06250 Mougins
de lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(16h30 le vendredi)



SICASIL

NOTRE MISSION. VOTRE EAU.

